

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5045 - MARDI 8 JUILLET 2025

INDUSTRIE MINIÈRE

Mbalam-Nabebea entre en production en fin 2025

Le ministre congolais des Industries minières et de la Géologie, Pierre Oba, a annoncé pour décembre prochain l'entrée en production de la mine de Mbalam-Nabebea située entre le Congo et le Cameroun.

Ce méga projet de transfrontalier, d'exploitation conjointe aux deux pays, dispose des réserves estimées à 1 milliard 500 millions de tonnes, soit milliard 400 millions de tonnes pour Avima 1 et 679 millions de tonnes pour Badondo. Il devra générer près de 20 mille emplois répartis entre le Congo et le Cameroun.

Page 5



Une vue de la mine Mbalam-Nabebea

DIABLES ROUGES

Le sélectionneur constate une amélioration



Les Diables rouges locaux à l'entraînement/Adiac

Les Diables rouges locaux qui poursuivent leur préparation pour le Championnat d'Afrique des nations se sont imposés 5-0 devant FC Racing en match test le 5 juillet au Centre technique d'Ignié.

« C'est une légère satisfaction non seulement par rapport au score mais surtout par rapport à la réaction dont les joueurs ont fait montre selon les consignes et selon les séances d'entraînement antérieures », a expliqué Barthélémy Ngatsono, reconnaissant qu'il y a encore du travail à faire.

Page 16

POINTE-NOIRE

Le ministre des Finances attire l'attention des douaniers



Le ministre posant avec les agents/Adiac

En séjour de travail dans la capitale économique, le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Christian Yoka, a appelé les douaniers au ressaisissement.

« La réputation de la douane ne doit pas être celle-là : des manipulations dans le système informatique, des témoignages des usagers, laissent des traces. Je n'hésiterais pas à sanctionner », a-t-il averti.

Page 7

OPÉRATION DÉGUERPISSEMENT

Passage à l'acte

Après avoir annoncé l'opération spéciale visant à déguerpier et assainir les espaces publics le 2 juillet, le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Desiré Mondelé, est passé à l'acte comme prévu.

Page 5

ÉDITORIAL

Petite enfance

Page 2

ÉDITORIAL

Petite enfance

L'élargissement de l'accès à des services d'éducation de qualité en faveur de la petite enfance a fait l'objet d'un symposium international à Brazzaville. Une dizaine de pays africains y a été représentée ainsi que les partenaires au développement pour définir, entre autres, les normes minimales des expériences d'apprentissage et des programmes d'études.

Pour l'éducation de la petite enfance, le Congo, comme d'autres pays, dispose d'une politique nationale. La rencontre a donc permis de partager le savoir-faire en tirant profit des avancées des uns et des autres. Partout, les défis à relever dans l'amélioration du système préscolaire public demeurent grands et des stratégies concertées peuvent aider à lever les obstacles.

Parmi les mesures évoquées, il est question d'accélérer la mise en œuvre des réformes visant à favoriser l'expansion de l'offre d'une éducation de qualité pour les personnes cibles, notamment dans les zones défavorisées ou enclavées en rapprochant l'école des apprenants comme c'est le cas pour les cycles primaire et secondaire.

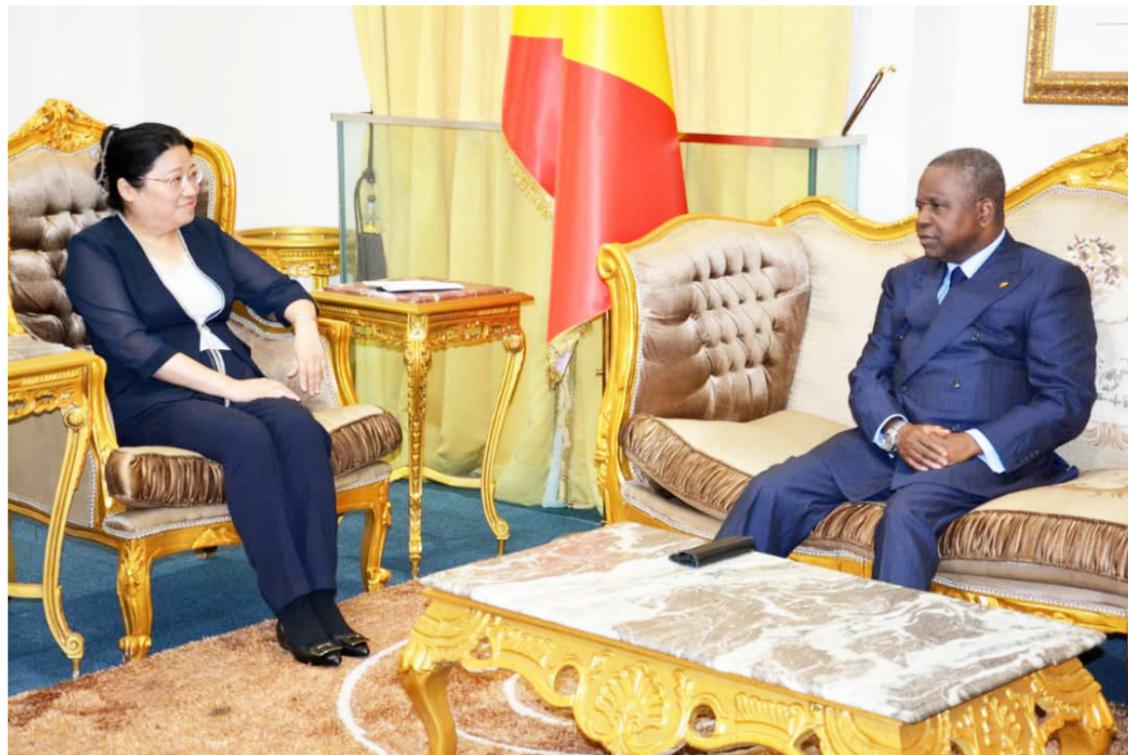
La période des vacances permettra aux acteurs du système éducatif de continuer à peaufiner le travail pour y parvenir, puisque l'année scolaire en cours touche à sa fin avec les examens d'État qui débiteront le mois prochain. La petite enfance sera sans nul doute au cœur des réformes pédagogiques de l'année prochaine.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-CHINE

An Qing engagée à renforcer les relations bilatérales entre les deux pays

Arrivée à Brazzaville le 29 juin dernier, le nouvel ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, An Qing, a échangé le 3 juillet avec le président du Sénat, Pierre Ngolo.



Pierre Ngolo s'entretenant avec An Qing DR

Les deux personnalités ont passé en revue les relations bilatérales qui lient la République du Congo à la République Populaire de Chine. « Je viens d'avoir un échange très capital et très chaleureux avec Monsieur le président du Sénat du Congo. Nous avons échangé sur les relations bilatérales et la coopération interparlementaire entre les organes législatifs de nos deux pays », a déclaré An Qing après l'audience.

An Qing succède à Li Yan, seizième ambas-

sadeur de la Chine au Congo, décédée le 2 mars 2025. La diplomate chinoise entend renforcer les relations avec le Congo. « J'ai eu l'honneur d'être nommée en qualité d'ambassadeur de Chine en République du Congo, je ne ménagerai aucun effort pour développer les relations entre les deux pays. Après le tour des différentes institutions nationales, nous allons élaborer une feuille de route pour développer nos relations », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Valère Gabriel Eteka-Yemet prête serment devant la Cour suprême

Nommé par décret présidentiel le 30 mai, le nouveau médiateur de la République, Valère Gabriel Eteka-Yemet, a prêté serment le 3 juillet au palais de justice de Brazzaville, au cours d'une audience solennelle présidée par le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka.

Président de la Commission nationale des droits jusqu'à sa nouvelle nomination, Valère Gabriel Eteka-Yemet succède à l'ancien médiateur de la République, Hilaire Montault, décédé le 26 août 2023. L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, Firmin Ayessa et bien d'autres membres du gouvernement, du Nonce apostolique, de l'archevêque métropolitain de Brazzaville.

Né le 14 novembre 1958 à Pointe Noire, Valère Gabriel Eteka-Yemet est docteur en droit avec pour spécialité droits de l'homme. Cadre au parcours élogieux, le nouveau médiateur de la République a par le passé occupé plusieurs fonctions parmi lesquelles celles de 1er secrétaire de l'Assemblée nationale, de directeur de cabinet au ministère de l'Economie forestière, de président du conseil départemental de la Likouala. Le procureur général près la Cour suprême, Théophile Mbitisi, et le premier président de la plus haute juridiction nationale, Henri Bouka, lui ont rappelé ses missions dont celles consistant à harmoniser et à simplifier les relations entre l'administration et les administrés.

« Abandonner à la fois toutes les certitudes acquises à la suite de l'exercice de nombreuses fonctions qui émaillent votre parcours prestigieux déjà très



Photo de famille avec les officiels et les membres de la Cour/Adiac

étouffé et le confort qu'elles ont pu vous procurer pour devenir le médiateur de la République. Le médiateur de la République n'est ni un avocat ni à conciliateur encore moins juge serait-il un facilitateur un intercesseur. Serait-il un facilitateur, un intercesseur ? Vous répondrez vous-même le moment venu quand vous serez à l'ouvrage à tous ces questions et en ce moment-là, vous saurez qui vous êtes au sein de l'État de droit que nous bâtissons pierre sur pierre », a plaidé Henri Bouka.

Selon lui, le choix porté par le président de la République sur Valère Gabriel Eteka-Yemet, est judicieux. Un choix qui place, a rappelé le premier président de

la cour suprême, le récipiendaire au cœur d'un enjeu majeur, celui d'œuvrer inlassablement au rayonnement de la fonction et à son prestige. « Mais au-delà, il a pu, en vous nommant à la haute fonction, vous confier à vous la délicate de mission de travailler, à rendre plus humaine et plus vivable, autrement dit moins conflictuel, pour ne pas dire, plus harmonieuse et donc toujours plus apaisée la relation entre les diverses administrations de l'Etat, les collectivités publiques territoriales, les établissements publics et de tout organisme investis d'une mission de service public avec les administrés qui, en certaines circonstances, ont pu trouver.

Du point de vue de la Cour, votre nomination est la résultante de la confiance que vous avez forgé à l'égard du titulaire du pouvoir de nomination aux hautes fonctions de l'État par votre manière de servir et de vous tenir partout pour votre fabuleux destin », a laissé entendre Henri Bouka.

Remerciant le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, pour cette marque de confiance, Valère Gabriel Eteka-Yemet a rappelé que sa nouvelle fonction et l'ancienne ont le même fond : les droits de l'homme. « Donc à ce titre, je suis dans la continuation des fonctions que j'ai occupées comme président de la Commission nationale des droits

de l'homme. Deuxièmement, je mesure la gravité et l'importance des fonctions que je vais occuper aujourd'hui une grande responsabilité, vis-à-vis de la République, vis-à-vis de la population congolaise, vis-à-vis des citoyens que vous êtes. Troisièmement, je voudrais honorer aujourd'hui la mémoire de mon prédécesseur », a déclaré le nouveau médiateur de la République.

Interrogé sur les défis, il a indiqué qu'il voudrait se mettre à l'école du premier président de cette institution, Hilaire Montault, afin d'humaniser les relations avec les administrés en se focalisant beaucoup plus sur la pédagogie.

Parfait Wilfried Douniama

LITIGE FONCIER

Le guide des Matsouanistes alerte les gouvernants

Sorti de sa réserve, le guide spirituel des Matsouanistes, Borja Constantani Diamesso Miankanguila, a tenu le 5 juillet à Brazzaville, une conférence de presse à propos du litige concernant la propriété foncière du quartier général de cette communauté situé à Mpissa. En présence des autres dirigeants des conféries Ngunza, il a invité les autorités à mettre fin aux menaces dont ils seraient victimes ainsi qu'aux tentatives d'expropriation.

Lors de l'échange avec la presse, le guide spirituel matsouaniste, Borja Constantani Diamesso Miankanguila est revenu sur la genèse du litige foncier concernant leur quartier général. Selon lui, les Matsouanistes sont confrontés à des difficultés orchestrées par certains congolais « sous l'oeil impuissant des autorités ». L'objectif, d'après lui, est de faire disparaître la communauté matsouaniste.

Borja Constantani Diamesso Miankanguila a expliqué que la propriété foncière qui abrite le quartier général des Matsouanistes est un don de



Les matsouanistes face à la presse/Adiac

l'État qui remonte à la période d'avant les indépendances. Personne ne devrait se prévaloir comme propriétaire de ces espaces, a-t-il souligné.

« Ces terrains appartiennent à l'église mais les fils de notre ancien dirigeant veulent vendre une partie de la propriété de l'église. Le pire, les autorités ne réagissent pas malgré nos alertes. Je me bats pour le maintien de notre culture. J'invite donc les autorités à prendre ce problème à bras le corps », a-t-il expliqué.

Pour le guide spirituel, ce

problème est dû à l'incompréhension autour de l'héritage spirituel et immobilier particulièrement les terrains. Borja Constantani Diamesso Miankanguila a rappelé que depuis sa création en 1943, la communauté matsouaniste respecte les lois, règlements et les institutions de la République.

Il convient de rappeler que les Matsouanistes sont les adeptes d'une doctrine religieuse fondée au Congo dans les années 1920 par André Matsoua dit "Mfumu Matsoua". Ce mouvement valorise la spiritualité ancestrale et l'héritage de Matsoua.

Rude Ngoma



Musée
du Bassin du Congo

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

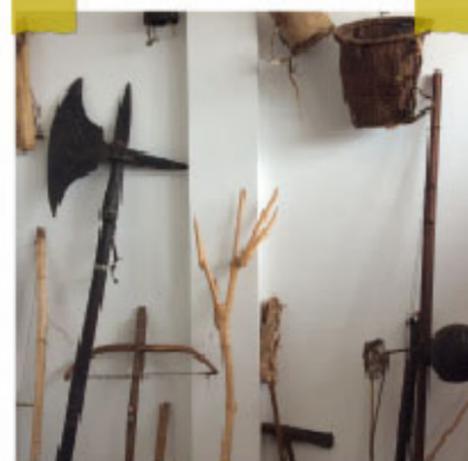
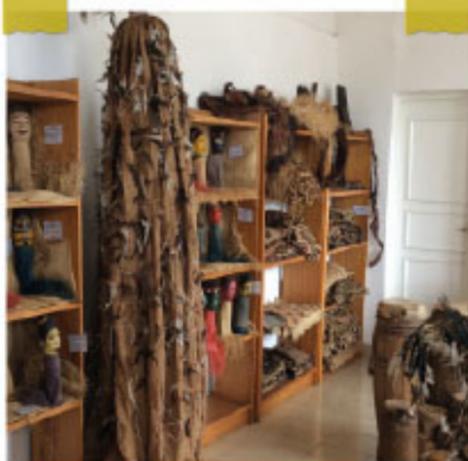
L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

**Expositions
et projections :**

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

**Horaires
d'ouvertures :**

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo

INDUSTRIE

La mine de Mbalam-Nabeba va entrer en production avant la fin de l'année

Lancé en mai 2024, le méga projet transfrontalier d'exploitation minière Mbalam-Nabeba, entre le Congo et le Cameroun, va entrer dans sa phase de production en décembre prochain.

Le ministre d'État, ministre des Industries minières et de la Géologie, Pierre Oba, a présidé le 4 juillet à Brazzaville, une réunion regroupant les cadres de l'administration minière congolaise, la délégation Sangha-Maning, détentrice des permis d'exploitation des gisements de fer d'Avima, Badondo et Nabeba, dans la Sangha, ainsi que le financier Bestway. Le directeur général de Bestway qui a présenté aux partenaires congolais les différentes étapes déjà franchies par le projet, a annoncé le lancement de phase de production dès le mois de décembre prochain.

« En mai 2024 lorsque nous avons lancé les travaux au niveau de Souanké, à Nabeba, nous avons annoncé pour 2025 le début effectif de la production. Donc, je suis heureux de vous annoncer que le tout se progresse très bien. En ce qui concerne ce méga projet, le début de la construction de la voie ferrée va bien débuter cette année en parallèle du début effectif de la production », a fait savoir le directeur général de Bestway-Finance, Alexandre Mbiam.

Porté par Denis Sassou N'Guesso et Paul Biya, respectivement président du Congo



Le ministre d'Etat, Pierre Oba; les participants à la réunion

et du Cameroun, le méga projet transfrontalier d'exploitation minière Mbalam-Nabeba va générer à terme près 20 milles emplois répartis entre les deux pays. Côté congolais, ce projet développé par Sangha Mining avec le financement de Bestway-finance

concerne les gisements de fer de Nabeba dont les réserves sont estimées à 1 milliard 500 millions de tonnes, Avima 1 milliard 400 millions de tonnes et Badondo 679 millions de tonnes.

« Le rythme de l'évolution du projet est satisfaisant. On dit

que tous les projets miniers ne connaissent pas toujours un développement linéaire, ce projet a une allure très agréable », a reconnu le directeur général des industries minières, Awa Goga.

Cette rencontre a été précédée la veille par la réunion

des techniciens, au cours de laquelle, les partenaires ont pris un certain nombre d'engagements dont les plus importants ont été portés à la connaissance du ministre d'État Pierre Oba. « Cette première rencontre qui est pour nous très historique et très importante débouchera sur un canevas de travail, sur une feuille de route, un chronogramme des travaux pour l'ensemble du projet aussi bien du côté camerounais que du côté congolais pour qu'il y ait harmonie et pour que le succès de ce méga projet soit assuré », a laissé entendre le ministre d'État, Pierre Oba.

Notons qu'une autre réunion, élargie à certains ministères dont ceux en charge des Finances, de l'Environnement et du Transport, est prévue à la fin de ce mois à Brazzaville. D'après sa description, le mégaprojet d'exploitation conjointe des gisements transfrontaliers de fer Congo-Cameroun prévoit, autre autres, la construction de la ligne du chemin de fer Badondo-Avima-Nabeba, soit 149 km sur le territoire congolais et Mbalam au port de Kribi, sur près de 540 Km sur le territoire camerounais.

Parfait Wilfried Douniama

OPÉRATION DE DÉGUERPISSEMENT

Le gouvernement passe à l'acte

Après avoir annoncé l'opération spéciale visant à déguerpier et assainir les espaces publics, le 2 juillet, le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Desiré Mondelé, est passé l'acte comme prévu, le 5 du même mois.

En marge de l'application de la circulaire relative à l'assainissement le 1er samedi de chaque mois, le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Desiré Mondel, a fait la ronde de Brazzaville pour sensibiliser la population à la nécessité de maintenir l'environnement propre. En présence des autorités administratives des différents arrondissements, il a officiellement lancé l'opération spéciale de salubrité dans la capitale.

Selon le ministre, l'objectif de cette opération est de restaurer la propreté, la salubrité et l'ordre dans la ville. « Nous demandons aux propriétaires des véhicules de les enlever, non pas de les enlever des grandes artères pour des rues de sorte à les obstruer, mais de les parquer dans leurs parcelles, parkings ou garages », a-t-il indiqué.

Cette opération de déguerpissement s'inscrit dans un contexte plus large de lutte contre l'insalubrité et l'obstruction de la voie publique impliquant des actions de sensibilisation de la population.

Rude Ngoma



Le ministre échange avec les propriétaires des véhicules/Adiac



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (HISWACA)ISA

Prêt N° : IDA-75280

MANIFESTATION D'INTERÊTS

AAON : 013/F/AON/MEPIR/UGP-HISWACA/2025

POUR LA PRESTATION DE SERVICE RESTAURATION (SERVICE TRAITEUR) DANS LE CADRE D'UN ACCORD CADRE



1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA), et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre de Commandes qui peuvent être attribuées en vertu d'Accord(s)-Cadre(s) (AC) pour prestation de service de restauration conclu à l'issue d'une Procédure Primaire de Passation de Marché. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, sauf pour les paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation d'une lettre de crédit.

2. L'Agence d'Acquisition (l'unité de gestion du projet) conduit la Passation Primaire des Marchés en vue de conclure des Accords-Cadres. L'Agence d'Acquisition est la seule Agence d'Acquisition en vertu des Accord(s)-Cadre(s). L'Agence d'Acquisition sollicite des Offres sous plis scellés de la part de Soumissionnaires éligibles pour l'acquisition des fournitures de bureau.

3. Les Accords-Cadres à conclure seront : « à Utilisateur Unique : L'Utilisateur Unique autorisé à acheter en vertu de des Accords-Cadres est l'unité de gestion du projet HISWACA.

4. Les Accords-Cadres à conclure seront à Fournisseurs Multiples.

5. La sélection d'un Fournisseur dans le cadre d'un AC pour l'attribution de Commandes sera effectuée par une procédure de Passation Secondaire des Marchés tel que défini dans l'Accord-Cadre (AC). Cependant, la conclusion de l'Accord-Cadre n'imposera pas d'obligation à l'Agence d'Acquisition, y compris les Agences d'Acquisition participantes, d'acquérir les Fournitures par Commandes. La conclusion de l'Accord-Cadre ne garantit pas qu'un Fournisseur qui a obtenu un AC sera attribuaire de Commandes(s).

6. L'appel d'offres sera conduit par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de la Banque mondiale applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023 » et est ouvert à tous les Soumissionnaires éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

7. Les Accords-Cadres sont conclus pour une durée : d'un (01) an à compter de la durée indiquée dans l'Accord-Cadre. La durée initiale peut être prolongée d'un maximum de deux années supplémentaires.

8. La Procédure Primaire d'Acquisition établira un ou plusieurs Accords-Cadres Fermés.

9. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet HISWACA et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Avenue Lampama, quartier Mpila,

Arrêt TP, Arrondissement 5 Ouenzé, 1er étage, Immeuble de l'Institut National de la Statistique (INS) ; Tél : (+242) 06 679 68 60 / 069729586, E-mail : ugp@hiswaca-congo.org de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

10. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de 50 000 FCFA. La méthode de paiement sera paiement en espèce ou virement bancaire au compte ci-après : 30008 03100 82034430012 53 domicilié à la BGFIBank Congo.

11. Les Offres devront être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 04 août 2025 à 10h30 minutes. La soumission des Offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Toute Offre arrivée après l'expiration du délai limite de dépôt des offres sera rejetée. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et des personnes présentes, à l'adresse ci-dessous le : lundi 04 août 2025 à 11h 00 minute.

12. Une attention particulière doit être portée au Règlement de Passation de Marchés qui exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur la propriété effective du bénéficiaire, en même temps que la publication de la notification de l'attribution de l'accord cadre, en utilisant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs inclut dans le Dossier d'Appel d'Offres.

13. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est

Nom de l'Agence : Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA)

Adresse : Avenue Lampama, quartier Mpila,

Arrêt TP, Arrondissement 5 Ouenzé.

1er étage, Immeuble de l'Institut National de la Statistique (INS).

Brazzaville - République du Congo

Numéro de téléphone : (+242) 06 679 68 60 / 069729586

Adresse électronique : ugp@hiswaca-congo.org

Fait à Brazzaville, le 03 juillet 2025

Le Coordonnateur,

Patrick Valery ALAKOUA

POINTE-NOIRE

Le ministre des finances visite quelques entités économiques

En séjour du travail du 4 au 5 juillet à Pointe-Noire, le ministre des finances, du budget et du portefeuille public, Christian Yoka, a visité quelques structures économiques de cette ville, question de s'enquérir des problèmes auxquels elles sont confrontées.

Le ministre a débuté sa série des séances de travail et visite par la direction départementale des douanes de Pointe-Noire avant de les poursuivre dans les directions générales du Guichet unique des opérations transfrontalières (GUOT), la Centrale électrique du Congo (CEC), le port autonome de Pointe-Noire, le Chemin de fer Congo océan (CFCO) et le Conseil congolais des chargeurs.

Il a justifié ces descentes, notamment la direction générale de la douane, par des échanges de routine sur les problématiques auxquelles font face cette structure concernant les rétrocessions et rémunération pour la motivation du personnel. car, a-t-il indiqué les douanes en tant que poumon économique constituent un enjeu important au terme de mobilisation des ressources financières dont à besoin le pays. « Je ne suis pas content, ni ravi parce que les résultats enregistrés aujourd'hui sont loin de ce qui devrait l'être. j'Après six mois de ma prise de fonctions, ce qui me re-



monte de ce département n'est pas positif : Trop de plaintes, trop d'allusions à des fraudes, les sujets sur la numération des valeurs, des demandes faites aux usagers et on ne peut pas continuer comme ça, au regard des exigences de déontologie», a-t-il fait savoir.

Chacun de nous, a-t-il poursuivi, doit être responsable des uns et des autres pare que les actions qui en dérivent impactent l'ensemble des agents. d'où l'intérêt pour tous de répondre aux obligations internationales tous les mois.

« Je devrais avoir des problèmes sur des endroits les

plus reculés et les plus difficiles d'accès, mais ce que nous constatons ici. ce qui nous invite de manière collective à changer les choses. La réputation de la douane ne doit pas faire place à des manipulations dans le système informatique, où l'absence de témoignages des usagers mettent à

Le ministre posant avec les agents/Adiac nu les responsables», s'est indigné le ministre promettant de suspendre ceux qui seront pris main dans le sac.

Les différentes séances de travail se sont toutes déroulées à huit-clos entre la délégation du ministre et les membres des différentes directions générales.

Séverin Ibara



INFORMER, ANALYSER,
DIFFUSER, RAYONNER

Agence d'Information de l'Afrique Centrale,
un acteur économique majeur à vos côtés.

ÉCONOMIE

ART, CULTURE, MÉDIA

POLITIQUE

INTERNATIONAL

RÉFLEXION

SPORT

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

LE COURRIER
DE KINSHASA

CONTACTEZ
NOUS

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

CONNECTEZ
VOUS

www.adiac-congo.com
www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.lecourrierdekinshasa.com
www.adiac.tv

RÉSEAUX
SOCIAUX





CERTIFICATE COMMUNIQUE OFFICIEL

EUROCERT communique la triple certification ISO 9001 : 2015, ISO 14001 : 2015 et ISO 45001 : 2018 pour le Bureau d'Etudes EDAU Congo SCP

EUROCERT, organisme international de certification, a le plaisir d'annoncer l'obtention de la triple certification ISO 9001 : 2015, ISO 14001 : 2015 et ISO 45001 : 2018 par EDAU Congo SCP ; bureau d'études multidisciplinaire spécialisé en Etudes, Design, Architecture, Ingénierie BTP, Expertise Immobilière (en valeur vénale) et Urbanisme.

Pour chaque certification, nous retiendrons :

1. ISO 9001 : 2015. Système de Management de la Qualité. Cette certification témoigne de la mise en place d'un système de management performant axé sur l'amélioration continue de la qualité des services et la satisfaction des clients. Elle valide la capacité d'EDAU Congo SCP à fournir des prestations de qualité constante, répondant aux exigences de ses clients.

2. ISO 14001 : 2015. Système de Management Environnemental. L'obtention de cette certification souligne l'engagement d'EDAU Congo SCP en matière de respect de l'environnement et de réduction de son impact sur celui-ci. Cela se traduit par la mise en œuvre de pratiques durables et respectueuses des écosystèmes.

3. ISO 45001 : 2018. Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail. Cette certification met en avant la priorité donnée par EDAU Congo SCP à la santé, à la sécurité et au bien-être de ses employés. Elle démontre la mise en place de mesures préventives et de procédures efficaces pour assurer un environnement de travail sûr et sain.

L'obtention simultanée de ces trois certifications ISO prestigieuses souligne l'engagement d'EDAU Congo SCP pour l'excellence et la responsabilité sociale et environnementale.

EUROCERT félicite EDAU Congo SCP pour cette réussite et lui souhaite plein succès dans ses futurs projets.

Lack of fulfillment of the conditions set out in the contract No.06.003107.24, makes this Certificate invalid.
The validity of this Certificate is subject to annual surveillance.
Check the validity of the Certificate with the QR code at right.



EUROCERT S.A. 89 Chlois & Lykovriseos str., 144 52, Metamorphosi - Greece
T +33 07 56 87 80 13, +30 210 62.53.927, F +30 210 62.03.018, M commercial@eurocertfrance.com

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Le CRS sensibilise à l'assainissement

Dans le cadre des activités du premier samedi du mois, dédié à l'assainissement des espaces publics et privés, le Catholic Relief Services (CRS) en partenariat avec le ministère de la Santé et de la Population, a organisé, le 5 juillet au marché total à Bacongo, une opération de salubrité et de sensibilisation à l'assainissement de l'environnement pour renforcer la lutte contre le paludisme.

Plusieurs brazzavillois ont participé à l'opération d'assainissement du marché total et ses alentours en compagnie des ministres en charge de la Santé, Jean-Rosaire Ibara, de l'Assainissement urbain, Juste Desiré Mondelé et des administrateurs-maires. Cette activité citoyenne a permis de sensibiliser le public à la nécessité de lutter contre le paludisme à travers la bonne utilisation des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action (MILDA) et l'assainissement de l'environnement. « En tant que vendeuse, nous sommes à l'origine de l'insalubrité et nous sommes malheureusement les premières victimes des maladies qui en découlent. Nous venons d'être sensibilisés et devons nous atteler à maintenir notre environnement propre et à faire bon usage des moustiquaires dans nos ménages », a expliqué une commerçante ayant pris part à l'opération d'assainissement.

Cette initiative s'inscrit en réalité dans le cadre de la communication et la mobilisation sociale en faveur de la campagne de distribution des MILDA, lancée

le samedi 28 juin dernier par le ministère de la Santé et de la Population avec l'appui des partenaires à Odziba dans le département de Djoué-Léfini.

« Dans le district sanitaire d'Igné Ngabé Mayama, nous avons lancé une campagne pilote digitale de distribution de moustiquaires imprégnées. Au terme de celle-ci, nous aurons l'idée du fonctionnement du logiciel utilisé et par la suite, nous allons lancer d'ici fin juillet la campagne proprement dite. Le duo gagnant c'est le bon usage de la moustiquaire imprégnée et le nettoyage de l'environnement », a expliqué Prudence Baganda, membre de l'équipe de communication du CRS, qui a par ailleurs précisé que cette campagne nationale va se dérouler en trois phases.

Son collègue Francky Lucien Ibata, a abondé dans le même sens en invitant la population à respecter et à mettre en application tous les messages diffusés dans le cadre de la lutte contre le paludisme. « Nous faisons la distribution des moustiquaires pour protéger les ci-



toyens mais tant que les moustiques seront opérationnels la journée nous réduisons nos efforts. Nous devons aller à la source, dans cette lutte, en assainissant notre environne-

ment », a-t-il rappelé.

Il sied de noter que ce projet est soutenu par le Fonds mondial de lutte contre la tuberculose, le VIH/Sida et le paludisme. Le CR, pour sa part apporte un soutien

Les participants pendant l'opération/Adiac au ministère de la Santé et de la Population avec la subvention dans le cadre de la lutte contre le paludisme et le renforcement du système de santé.

Rude Ngoma

VIE ASSOCIATIVE

Rémy Ayayos Ikounga réélu président de l'association des AET

À l'issue de l'assemblée électorale de l'association des Anciens Enfants de Troupe (AET) du Congo, tenue le 6 juillet à Brazzaville, l'ancien bureau a été reconduit avec sa tête le colonel-major Rémy Ayayos Ikounga, pour un mandat de trois ans.

Après sa réélection Rémy Ayayos Ikounga a promis d'insuffler une nouvelle dynamique à l'association des AET du Congo tout en capitalisant sur le travail réalisé lors du précédent mandat.

« Je mesure le poids de votre confiance ainsi que la dimension de la charge que vous venez de nous confier à nouveau. Mais, je puis d'ores et déjà vous rassurer, le bureau exécutif national de notre association s'engage fermement à répondre à vos attentes. C'est donc avec gravité et solennité que je fais le serment, ici et maintenant, d'assurer avec honneur et dignité la mission de conduire notre navire à bon port »,



Rémy Ayayos réélu président

a déclaré le président réélu en félicitant l'ensemble des membres du bureau.

Pour réaliser les objectifs fixés à la tête de l'association des AET du Congo, le colonel-major Rémy Ayayos Ikounga sera accompagné du bureau reconduit qui se présente comme suit : vice-président, Aet Armel Nzoulani ; secrétaire général : Aet René Nganongo, adjoint Aet Serge Ghoma Boubanga ; secrétaire général chargé de la communication : Michel Zamba, adjoint Aet Armand Elen-ga ; secrétaire chargé des affaires sociales et de la solidarité : Aet Marcel Mabilia ; secrétaire chargé des affaires culturelles et sportives : Aet Avicenne Cleoface Nzinkou.

Guillaume Ondze



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET D'HARMONISATION ET D'AMÉLIORATION DES STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (HISWACA)ISA

Prêt N° : IDA-75280

MANIFESTATION D'INTERÊTS

AAON : 010/F/AON/MEPIR/UGP-HISWACA/2025

POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU DANS LE CADRE D'UN ACCORD CADRE



1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA), et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre de Commandes qui peuvent être attribuées en vertu d'Accord(s)-Cadre(s) (AC) pour l'acquisition des fournitures de bureau conclu à l'issue d'une Procédure Primaire de Passation de Marché. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, sauf pour les paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation d'une lettre de crédit.

2. L'Agence d'Acquisition (l'unité de gestion du projet) conduit la Passation Primaire des Marchés en vue de conclure des Accords-Cadres. L'Agence d'Acquisition est la seule Agence d'Acquisition en vertu des Accord(s)-Cadre(s). L'Agence d'Acquisition sollicite des Offres sous plis scellés de la part de Soumissionnaires éligibles pour l'acquisition des fournitures de bureau.

3. Les Accords-Cadres à conclure seront : « à Utilisateur Unique : L'Utilisateur Unique autorisé à acheter en vertu des Accords-Cadres est l'unité de gestion du projet HISWACA.

4. Les Accords-Cadres à conclure seront à Fournisseurs Multiples.

5. La sélection d'un Fournisseur dans le cadre d'un AC pour l'attribution de Commandes sera effectuée par une procédure de Passation Secondaire des Marchés tel que défini dans l'Accord-Cadre (AC). Cependant, la conclusion de l'Accord-Cadre n'imposera pas d'obligation à l'Agence d'Acquisition, y compris les Agences d'Acquisition participantes, d'acquiescer les Fournitures par Commandes. La conclusion de l'Accord-Cadre ne garantit pas qu'un Fournisseur qui a obtenu un AC sera attributaire de Commandes(s).

6. L'appel d'offres sera conduit par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de la Banque mondiale applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023 » et est ouvert à tous les Soumissionnaires éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

7. Les Accords-Cadres sont conclus pour une durée : d'un (01) an à compter de la durée indiquée dans l'Accord-Cadre. La durée initiale peut être prolongée d'un maximum de deux années supplémentaires.

8. La Procédure Primaire d'Acquisition établira un ou plusieurs Accords-Cadres Fermés.

9. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet HISWACA et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Avenue Lampama, quartier Mpila,

Arrêt TP, Arrondissement 5 Ouenzé, 1er étage, Immeuble de l'Institut National de la Statistique (INS); Tél : (+242) 06 679 68 60 / 069729586, E-mail : ugp@hiswaca-congo.org de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

10. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de 50 000 FCFA. La méthode de paiement sera paiement en espèce ou virement bancaire au compte ci-après : 30008 03100 82034430012 53 domicilié à la BGFIBank Congo.

11. Les Offres devront être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 04 août 2025 à 10h30 minutes. La soumission des Offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Toute Offre arrivée après l'expiration du délai limite de dépôt des offres sera rejetée. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et des personnes présentes, à l'adresse ci-dessous le : lundi 04 août 2025 à 11h 00 minute.

12. Une attention particulière doit être portée au Règlement de Passation de Marchés qui exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur la propriété effective du bénéficiaire, en même temps que la publication de la notification de l'attribution de l'accord cadre, en utilisant le Formulaire de Divulgateur des Bénéficiaires Effectifs inclut dans le Dossier d'Appel d'Offres.

13. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est

Nom de l'Agence : Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA)
Adresse : Avenue Lampama, quartier Mpila,
Arrêt TP, Arrondissement 5 Ouenzé.

1er étage, Immeuble de l'Institut National de la Statistique (INS).

Brazzaville - République du Congo

Numéro de téléphone : (+242) 06 679 68 60 / 06 972 95 86

Adresse électronique : ugp@hiswaca-congo.org

Fait à Brazzaville, le 03 juillet 2025

Le Coordonnateur,

Patrick Valery ALAKOUA

COOPÉRATION RUSSIE-CONGO

Partenariat entre l'Université Patrice Lumumba et l'ENAM

L'Université russe de l'amitié des peuples Patrice Lumumba (RUDN) renforce sa coopération avec le Congo en signant une convention de partenariat avec l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) de l'Université Marien Ngouabi. La cérémonie s'est tenue le vendredi 4 juillet à Brazzaville, en présence des représentants académiques des deux établissements et de la directrice de la Maison Russe, Maria Fakhruudinova.

Côté congolais, la signature a été apposée par le professeur Parisse Akouango, président de l'Université Marien Ngouabi. Son homologue russe, Natalia Pomortseva, directrice de l'Institut de la langue russe à la RUDN, a quant à elle conduit la délégation venue de Moscou. Cet accord marque une étape majeure dans la coopération académique entre les deux institutions, ouvrant la voie à des échanges d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants, ainsi qu'à des projets conjoints de recherche et de formation.

Ce partenariat vise notamment à renforcer les compétences en administration publique, droit, gouvernance et coopération internationale, en capitalisant sur les expertises respectives des deux établissements. Il s'inscrit dans un contexte plus large de renforcement des relations bilatérales entre le Congo et la Russie dans le domaine de l'éducation.

Juste après la signature, les enseignants de la RUDN ont animé une conférence-débat sur l'héritage politique et idéologique de Patrice



Représentation des deux parties lors de la signature de partenariat DR

Lumumba, figure emblématique de l'indépendance africaine et héros politique de la République démocratique du Congo. L'événement s'inscrivait dans le cadre de la commémoration du centenaire de naissance du héros congolais et visait à susciter une réflexion sur la portée actuelle de son combat.

La Maison Russe a salué l'initiative, rappelant que « Patrice Lumumba est devenu un symbole de la quête de liberté et d'unité nationale, inspirant des millions de personnes à travers le monde ». Elle souligne également le rôle de l'Université russe de l'amitié des peuples dans la promotion de la coopération culturelle et éducative internationale, affirmant que « ses idées sur la liberté, la justice et l'égalité restent d'actualité aujourd'hui, inspirant une nouvelle génération d'étudiants ».

En renforçant les liens entre l'ENAM et la RUDN, cet accord participe à faire vivre l'idéal de Lumumba : former des élites africaines conscientes, compétentes et engagées pour un avenir juste et équitable.

Merveille Jessica Atipo

AFRIQUE-FRANCE

Fin de la Françafrique, début d'un pacte d'égal à égal ?

À Paris, une conférence au sommet amorce une refondation stratégique et symbolique des relations franco-africaines.

C'est dans une atmosphère dense de gravité, de lucidité et d'espoir qu'a eu lieu, le 2 juillet, la conférence « L'Afrique et la France à la croisée des chemins », réunissant politiques, chercheurs, diplomates, membres de la société civile et dignitaires maçonniques. Objectif affiché : « Refonder un partenariat à la hauteur des aspirations africaines », en finir avec les logiques postcoloniales, et co-construire un avenir stratégique commun.

Une rupture déclarée, une méthode en gestation

« Le temps des bases permanentes est révolu. Il ne peut y avoir de coopération sans dignité », a déclaré Jean-Marie Bockel, ancien ministre et envoyé spécial du président Macron en Afrique, en ouverture de son intervention. Chargé depuis 2024 d'évaluer la présence militaire française sur le continent, il plaide pour une stratégie de retrait maîtrisé et une transition vers un soft power « encore balbutiant » mais indispensable. Son triptyque - sécurité, développement, aide - entend rompre avec une vision strictement sécuritaire : « Il faut former, pas s'imposer ; accompagner, pas dominer ». Le rapport de sa mission reste confidentiel, mais ses lignes directrices sont claires : respect des souverainetés africaines, co-construction et adaptation aux réalités locales.

Diasporas et jeunesse : le droit à la parole

Les échanges ont été nourris et sans concession. Les jeunesse africaines, les diasporas et

les acteurs de terrain ont posé des questions structurantes : La France prend-elle réellement en compte la pensée africaine dans ses décisions ? Pourquoi persister avec des bases militaires perçues comme une « occupation douce » ? Comment penser un partenariat sans exclure les pays sahéliers sous influence russe ? Où est la diplomatie face à la tragédie silencieuse dans l'Est de la RDC ?

« La devise Liberté, Égalité, Fraternité est-elle un slogan ou un engagement réel ? », a lancé une intervenante, en écho au sentiment de fatigue diplomatique.

Une stratégie française face à une Afrique encore désunie

Le sénateur congolais, Gabriel Zambila, en conclusion prospective, résume la tension centrale : « Tant que l'Afrique n'aura pas de stratégie cohérente face à la France, elle restera en position de réagir, non de co-construire ». En d'autres termes, la France connaît son projet - défense de ses intérêts, accès aux ressources stratégiques, influence régionale - mais l'Afrique arrive trop souvent désunie à la table des négociations, empêtrée dans ses urgences internes et ses divisions géopolitiques.

Sans coalitions régionales solides, sans think tanks souverains, sans élites stratèges, l'Afrique restera dans une position de demande plutôt que d'initiative. Une faille structurelle dans un monde multipolaire où le bilatéralisme agile devient la norme.

Noël Ndong

BIODIVERSITÉ

Lancement à Kinshasa d'un mécanisme innovant de financement

La Table ronde sur le « Crédit Bonobo » s'est ouverte ce samedi 5 juillet à Kinshasa, marquant une étape importante dans la mise en place d'un mécanisme innovant de financement en faveur de la conservation et de la valorisation de la biodiversité en République démocratique du Congo.

Ce dispositif vise à soutenir durablement les communautés locales et les peuples autochtones engagés dans la protection de l'environnement.

Présidée par le Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, cette rencontre est le fruit d'un partenariat stratégique entre le ministère de l'Environnement et Développement durable, l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) et l'AZF, Fondation du Zoo d'Anvers.

Dans son discours d'ouverture, le Président de la République a qualifié les crédits Bonobo de « démarche visionnaire et inédite », soulignant qu'ils permettront la création de la plus vaste réserve terrestre protégée au monde. Le projet, a-t-il poursuivi, ne se limite pas à sa dimension écologique. Il porte également une forte ambition sociale et économique visant à concilier la préservation du patrimoine naturel congolais avec l'amélioration des conditions de vie des populations locales impliquées dans la conservation.

Sekon lui, la tenue de cette Table ronde représente une opportunité stratégique, en ce qu'elle offre un cadre propice à la définition des bases d'un plaidoyer international structuré en faveur de la création d'un crédit biodiversité propre à chaque espèce emblématique. Il a cité notamment le Bonobo, l'Okapi ou encore le Gorille de montagne, espèces endémiques à haute valeur

pour l'humanité.

Prenant la parole avant lui, le Directeur général de l'ICCN a salué ce forum comme une opportunité technique majeure permettant d'amplifier les efforts de la RDC dans le développement des mécanismes de paiement pour services environnementaux au sein du Bassin du Congo.

Depuis son accession à la magistrature suprême, Félix Tshisekedi a initié des réformes profondes pour renforcer la conservation de la biodiversité tout en œuvrant à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales. Parmi ces réformes, l'initiative présidentielle du « Couloir Vert Kivu-Kinshasa » s'impose comme un projet pionnier. Couvrant une superficie de 544 000 km², dont plus de 100 000 km² de forêt primaire, ce couloir vise à préserver les habitats de la mégafaune et à valoriser durablement les richesses naturelles du pays au profit des populations locales et des peuples autochtones, dans le strict respect de leurs droits.

L'AZF et l'ICCN collaborent déjà dans le cadre d'un projet d'habitation des Bonobos au sein de la réserve à faune de Lomako-Yokokala, située dans la province de la Tshuapa. À noter que cette Table ronde se tient en deux phases : la première à Kinshasa, les 5 et 6 juillet, et la seconde à Anvers, en Belgique, les 7 et 8 juillet.

Sylvain Andema



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (HISWACA)ISA

Prêt N° : IDA-75280

NIFESTATION D'INTERÊTS

AAON : 013/F/AON/MEPIR/UGP-HISWACA/2025

POUR LA PRESTATION DE SERVICE RESTAURATION (SERVICE TRAITEUR) DANS LE CADRE D'UN ACCORD CADRE



1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA), et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre de Commandes qui peuvent être attribuées en vertu d'Accord(s)-Cadre(s) (AC) pour prestation de service de restauration conclu à l'issue d'une Procédure Primaire de Passation de Marché. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, sauf pour les paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation d'une lettre de crédit.

2. L'Agence d'Acquisition (l'unité de gestion du projet) conduit la Passation Primaire des Marchés en vue de conclure des Accords-Cadres. L'Agence d'Acquisition est la seule Agence d'Acquisition en vertu des Accord(s)-Cadre(s). L'Agence d'Acquisition sollicite des Offres sous plis scellés de la part de Soumissionnaires éligibles pour l'acquisition des fournitures de bureau.

3. Les Accords-Cadres à conclure seront : « à Utilisateur Unique : L'Utilisateur Unique autorisé à acheter en vertu de des Accords-Cadres est l'unité de gestion du projet HISWACA.

4. Les Accords-Cadres à conclure seront à Fournisseurs Multiples.

5. La sélection d'un Fournisseur dans le cadre d'un AC pour l'attribution de Commandes sera effectuée par une procédure de Passation Secondaire des Marchés tel que défini dans l'Accord-Cadre (AC). Cependant, la conclusion de l'Accord-Cadre n'imposera pas d'obligation à l'Agence d'Acquisition, y compris les Agences d'Acquisition participantes, d'acquiescer les Fournitures par Commandes. La conclusion de l'Accord-Cadre ne garantit pas qu'un Fournisseur qui a obtenu un AC sera attributaire de Commandes(s).

6. L'appel d'offres sera conduit par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de la Banque mondiale applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023 » et est ouvert à tous les Soumissionnaires éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

7. Les Accords-Cadres sont conclus pour une durée : d'un (01) an à compter de la durée indiquée dans l'Accord-Cadre. La durée initiale peut être prolongée d'un maximum de deux années supplémentaires.

8. La Procédure Primaire d'Acquisition établira un ou plusieurs Accords-Cadres Fermés.

9. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet HISWACA et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Avenue Lampama, quartier Mpila,

Arrêt TP, Arrondissement 5 Ouenzé, 1er étage, Immeuble de l'Institut National de la Statistique (INS) ; Tél : (+242) 06 679 68 60 / 069729586, E-mail : ugp@hiswaca-congo.org de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

10. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de 50 000 FCFA. La méthode de paiement sera paiement en espèce ou virement bancaire au compte ci-après : 30008 03100 82034430012 53 domicilié à la BGFIBank Congo.

11. Les Offres devront être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 04 août 2025 à 10h30 minutes. La soumission des Offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Toute Offre arrivée après l'expiration du délai limite de dépôt des offres sera rejetée. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et des personnes présentes, à l'adresse ci-dessous le : lundi 04 août 2025 à 11h 00 minute.

12. Une attention particulière doit être portée au Règlement de Passation de Marchés qui exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur la propriété effective du bénéficiaire, en même temps que la publication de la notification de l'attribution de l'accord cadre, en utilisant le Formulaire de Divulgarion des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

13. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est

Nom de l'Agence : Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA)

Adresse : Avenue Lampama, quartier Mpila,

Arrêt TP, Arrondissement 5 Ouenzé.

1er étage, Immeuble de l'Institut National de la Statistique (INS).

Brazzaville - République du Congo

Numéro de téléphone : (+242) 06 679 68 60 / 069729586

Adresse électronique : ugp@hiswaca-congo.org

Fait à Brazzaville, le 03 juillet 2025

Le Coordonnateur,

Patrick Valery ALAKOUA

Transferts

Owen Matimbou s'est engagé en faveur du SO Romorantin, où il succédera à Djidonou dans les buts. Le SOR évolue en National 3 (5e division).

Après six saisons dans le Loiret (U19 Nationaux, Gambardella, National 3 (51 matches, Coupe de France (10 matches) et National 1 (5 matches), le gardien international (2 sélections) n'a pas été conservé par l'US Orléans à la fin de son contrat.

Arrivé en janvier 2025 à Jura-Sud (National 2), Melvin Douniama n'a pas joué le moindre match, avec une seule présence sur le banc. Le gardien de 22 ans, formé au Havre, est donc logiquement libéré et quitte donc le club.

Passé par Melun, Fleury, le HAC et Drancy, Douniama avait évolué avec la réserve du Paris FC entre 2022 et 2024 avant de se retrouver sans club en début de saison dernière.

Victime d'une rupture du ligament antérieur du genou gauche en juillet 2024, Raphaël Lipinski a vécu une saison presque blanche, ne revenant sur les terrains de Ligue 2 qu'en avril 2025.

Finalement le latéral gauche de 22 ans n'aura joué que 7 matches, dont deux en défense centrale, jusqu'en juin.

En fin de contrat, le gaucher aux trois nationalités sportives (française, congolaise et polonaise) a finalement vu son contrat prolongé de trois saisons et est désormais lié jusqu'en juin 2028.

Pambou quitte Saumur, Mavoungou, Matingou, Epagna et Itoua prolongent



gou, Matingou, Epagna et Itoua prolongent

Relégué en National 3 en mai, l'Olympique Saumur comptait six joueurs congolais dans ses rangs : les défenseurs Bovid Itoua et Aubrel Koutsimouka, les milieux Yves Pambou et Yannis Matingou et les attaquants Yoann Mavoungou et Stany Epagna.

Le 13 juin, le club a annoncé le départ d'Yves Pambou, arrivé au club le 21 septembre. Le gaucher de 29 ans a disputé 24 matches de National 2, pour 1 but et 2 passes décisives.

En revanche, le SOC a prolongé Bovid Itoua Ngoua (37 ans, 26 matches cette saison), Matingou (25 ans, 20 matches),



Mavoungou (24 ans, 1 match), Epagna (29 ans, 27 matches, 2 buts et 2 passes décisives).

Reste à savoir ce que fera Aubrel Koutsimouka, 23 ans, passé les réserves de Brentford et Brest et en divisions inférieures écossaises.

Rappelons que Bovid Itoua et Stany Epagna ont évolué au CNFF, le premier en 2007, le second en 2013.

Warren Tchimbembé en Macédoine

Sans club depuis l'été 2024, Warren Tchimbembé s'est engagé en faveur du Varda Skopje, vainqueur de la Coupe de Macédoine 2025.

L'international congolais (3 sélections) va tenter de relancer une carrière qui tourne au ralenti depuis ses débuts prometteurs à l'Estac, son club formateur.

Le milieu de 27 ans va pouvoir faire ses



débuts européens puisque son nouveau club est qualifié pour le premier tour des éliminatoires de la Ligue Europa Conférence au titre de sa victoire en finale de la Coupe de Macédoine.

Ainsi, les 10 et 17 juillet, le Vardar Skopje affrontera le SP La Fiorita, club de Saint-Marin. Depuis ses premiers pas, porteurs d'espoir, à Troyes en 2019-2020, le milieu polyvalent a essentiellement évolué en Ligue 2 (41 matches) pour 21 de Ligue 1 et 6 de deuxième division espagnole. Le temps passe et la carrière du natif de Gonesse déçoit, que ce soit lors de ses passages à Mirandes, Metz ou Guingamp. Espérons que ce transfert surprenant soit le point de départ du renouveau pour Tchimbembé.

Camille Delourme

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°010/HISWACA/25 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN DES LOCAUX DU PROJET HISWACA

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'une société d'entretien des locaux du projet HISWACA ».

2. L'objectif de la mission est d'assurer le nettoyage des locaux du projet HISWACA.

3. La participation est ouverte aux différentes sociétés de nettoyage régulièrement installées en République du Congo et justifiant d'une solide expérience en la matière.

4. Une visite du site sera organisée le jeudi 10 juillet 2025 à 11h 30 minutes

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires et obtenir le dossier d'appel d'offres par courriel à l'adresse: recrutementhiswaca@gmail.com / ugp@hiswaca-congo.org, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les offres devront être déposées au plus tard le lundi 21 juillet 2025 à 11 heures précises dans les locaux du projet HISWACA à l'adresse mentionnée ci-après : Avenue Lampama, quartier Mpila, Arrêt TP, Arrondissement 5 Ouenzé, 1er étage, Immeuble de l'Institut National de la Statistique (INS).

7. L'ouverture des offres est prévue pour le lundi 21 juillet 2025 à 11h 30 minutes dans les locaux du projet HISWACA.

Fait à Brazzaville le 04 juillet 2025
Le Coordonnateur
Patrick Valery ALAKOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°009/HISWACA/25 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE ET DE SECURITE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'une société de gardiennage et de sécurité ».

2. L'objectif de la mission est d'assurer la surveillance et la sécurité du complexe de l'institut national de la statistique (INS) et du centre national de formation en statistique, démographie et planification (CNFSDP).

3. La participation est ouverte aux différentes sociétés de gardiennage et de sécurité régulièrement installées en République du Congo et justifiant d'une solide expérience en matière de sécurité des sociétés et institutions.

4. Une visite du site sera organisée le jeudi 10 juillet 2025 à 10h 30 minutes.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires et obtenir le dossier d'appel d'offres par courriel à l'adresse: recrutementhiswaca@gmail.com / ugp@hiswaca-congo.org, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les offres devront être déposées au plus tard le lundi 21 juillet 2025 à 10 heures dans les locaux du projet HISWACA à l'adresse mentionnée ci-après : Avenue Lampama, quartier Mpila, Arrêt TP, Arrondissement 5 Ouenzé, 1er étage, Immeuble de l'Institut National de la Statistique (INS).

7. L'ouverture des offres est prévue pour le lundi 21 juillet 2025 à 10h 30 minutes dans les locaux du projet HISWACA.

Fait à Brazzaville le 04 juillet 2025
Le Coordonnateur,
Patrick Valery ALAKOUA



ANNONCE : RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) NATIONAL CHARGE(E) D'ASSURER LA FACILITATION DE DIALOGUES TERRITORIAUX DANS LE PAYSAGE ETIC (ESPACE TRINATIONAL INTERZONE DU CONGO) ET D'ELABORER UNE PROPOSITION DE PROJET SUR LES CERTIFICATS BIODIVERSITE/PAIEMENT POUR SERVICES ECOSYSTEMIQUES

Dans le respect de ses valeurs : le courage, la collaboration, le respect et l'intégrité, le WWF recherche pour son bureau en République du Congo, un (e) consultant(e) national chargé(e) d'assurer la facilitation de dialogues territoriaux dans le paysage ETIC (Espace Trinational Interzone Congo) et d'élaborer une proposition de projet sur les certificats biodiversité/paiement pour services écosystémiques dans le cadre de la mise en œuvre du projet BIODEV2030 phase II

Missions principales :

Le consultant/facilitateur sera chargé des tâches suivantes :

1. Analyse du contexte

- Examiner les documents pertinents, notamment les rapports de diagnostic de la phase 1 de BIODEV2030, les stratégies nationales pour la biodiversité et les études sectorielles, ainsi que les rapports et études à l'échelle du paysage ETIC site pilote du projet.
- Collaborer avec les parties prenantes afin de comprendre les dynamiques socio-économiques et environnementales à l'échelle du paysage ETIC.
- Produire une note de cadrage décrivant l'approche de dialogue, les principales parties prenantes et les résultats attendus.
- Élaborer un plan détaillé pour trois ateliers multipartites et les réunions préparatoires.
- Définir les objectifs, l'ordre du jour et les méthodes d'animation des ateliers.

- Cartographier les parties prenantes au sein du gouvernement (national et départemental), les acteurs financiers, le secteur privé, la société civile, les communautés locales et peuples autochtones.
 - Préparer les supports d'animation des ateliers, notamment les notes de contexte et les études de cas.
 - Animer les réunions préparatoires et les ateliers, en garantissant une participation inclusive.
 - Utiliser des outils participatifs pour favoriser le dialogue et la recherche d'un consensus.
 - Documenter les discussions, les résultats et les principales recommandations des ateliers.
 - Rédiger une proposition de projet pilote certificat biodiversité/PSE bancable à l'échelle du paysage, éclairée par les résultats des différents dialogues.
 - Inclure une théorie du changement, des indicateurs clés de performance (ICP) et une feuille de route pour la mise en œuvre.
 - Identifier les opportunités de financement et nouer le dialogue avec les donateurs potentiels.
 - Animer des réunions bilatérales pour présenter la proposition de projet aux parties prenantes et aux donateurs.
 - Soumettre des rapports pour chaque atelier, résumant la participation, les discussions et les résultats.
 - Fournir un rapport de consultation final détaillant les enseignements tirés et les recommandations.
2. Conception des séances de dia-

- logue à l'échelle du paysage ETIC
- 3. Animation des séances de dialogue
- 4. Élaboration de la proposition de projet
- 5. Suivi, évaluation et apprentissage

Délai de travail

90 jours à partir de la date de signature du contrat.

Expertise requise

Le chef de mission doit posséder les qualifications et l'expertise suivantes :

- Diplôme d'études supérieures dans les domaines suivants : gestion des ressources naturelles, agriculture, foresterie, développement durable, ou dans un domaine connexe.
- Au moins 5 à 7 ans d'expérience avérée dans la collecte de fonds ou le développement, de préférence dans la conservation de la biodiversité et le développement durable.
- Expérience dans le développement et la mise en œuvre de projets, ainsi que dans le développement de partenariats et la gestion des relations.
- Maîtrise de la rédaction de propositions, de demandes de subvention et de descriptions de programmes de haute qualité, démontrant une compréhension approfondie des exigences et des attentes des donateurs.
- Connaissance des organismes donateurs et de leurs exigences spécifiques, notamment des grandes fondations internationales, des agences gouvernementales et des entreprises sponsors.

• Excellente compréhension des défis de la conservation de la biodiversité dans le Bassin du Congo en général et en République du Congo en particulier.

• Expérience de l'engagement des parties prenantes et de la conception et de l'animation d'ateliers multipartites, utilisant une variété d'approches et d'outils.

• Expérience avérée de la promotion de la diversité et de l'inclusion dans les dialogues multipartites.

• Capacité à travailler dans des environnements multiculturels et dans des délais serrés.

• Excellentes compétences en communication et en présentation.

• Excellentes compétences en communication verbale et écrite en français et/ou en lingala.

Toute la documentation requise doit être présentée en français. Après examen des dossiers reçus, le WWF Congo pourra contacter les candidat(e)s répondant aux exigences pour un entretien préliminaire (téléphonique).

Les candidatures doivent être soumises par courriel (Référence : WWF-AMI-BIO30-RoC) au plus tard le 15 juillet 2025 à l'adresse suivante : applications@wwfcog.org
Pour plus d'informations, veuillez consulter l'offre sur notre page Facebook : WWF Congo.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°009/HISWACA/25 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE ET DE SECURITE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'une société de gardiennage et de sécurité ».

2. L'objectif de la mission est d'assurer la surveillance et la sécurité du complexe de l'institut national de la statistique (INS) et du centre national de formation en statistique, démographie et planification (CNFSDP).

3. La participation est ouverte aux différentes sociétés de gardiennage et de sécurité régulièrement installées en République du Congo et justifiant d'une solide expérience en matière de sécurité des sociétés et institutions.

4. Une visite du site sera organisée le jeudi 10 juillet 2025 à 10h 30

minutes.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires et obtenir le dossier d'appel d'offres par courriel à l'adresse: recrutementhiswaca@gmail.com / ugp@hiswaca-congo.org, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les offres devront être déposées au plus tard le lundi 21 juillet 2025 à 10 heures dans les locaux du projet HISWACA à l'adresse mentionnée ci-après : Avenue Lampama, quartier Mpila, Arrêt TP, Arrondissement 5 Ouenzé, 1^{er} étage, Immeuble de l'Institut National de la Statistique (INS).

7. L'ouverture des offres est prévue pour le lundi 21 juillet 2025 à 10h 30 minutes dans les locaux du projet HISWACA.

Fait à Brazzaville le 04 juillet 2025

Le Coordonnateur,

Transferts

Davel Mayela passe du Puy au Poiré-sur-Vie

Son match face à Istres, le 10 mai avec le brassard de capitaine, aura donc été celui des adieux : en effet, l'avant-centre franco-congolais de 29 ans quitte Le Puy après une saison dans le rôle de supe-joker : 28 matches de National 2, dont 6 comme titulaire, et 3 buts, 6 matches de Coupe de France pour 3 buts.

Le natif de Brazzaville n'est pas resté longtemps sur le marché, puisqu'il s'est engagé en faveur du Poiré-sur-Vie. Un renfort d'expérience pour le club vendéen, qui évolue en National 3.

Yhoan Andzouana à Konyaspor pour 3 ans

Après cinq saisons en Slovaquie, Yhoan Andzouana va découvrir la Super Lig turque. L'international congolais s'est en effet engagé, ce lundi, en faveur de Konyaspor, 11e du dernier exercice.

Agé de 28 ans, Yhoan Andzouana a su se rendre précieux, au DAC Dunaska Streda, par sa polyvalence et son poids offensif.

Capable d'évoluer sur les deux côtés de la défense ou sur les ailes, le droitier formé à Monaco a marqué 22 buts et donné 21 passes décisives en 159 matches, toutes compétitions confondues, avec le club slovaque.

A Konyaspor, Andzouana abandonnera son numéro 17 fétiche pour le numéro 23.

C'est le cinquième pays dans lequel le natif de Brazzaville va évoluer après la France (AS Monaco), l'Espagne (Peralada/Gérone), la Belgique (Roulers) et donc la Slovaquie (DAC)

Noah Le Bret Maboulou rejoint Nuremberg

Le Franco-Congolais s'est engagé en faveur du FC Nuremberg, 10e du championnat 2025.

Formé à Rennes, l'avant-centre de 20 ans quitte la Bretagne pour rejoindre la Bundesliga 2.

La durée de son contrat n'a pas été communiquée par le club allemand. Né à Montfermeil, Maboulou avait rejoint le réputé centre de formation du Stade Rennais en 2017, à 12 ans.

Il y a connu toutes les catégories jusqu'à l'équipe réserve, en N2 (2021-2022) puis N3 (12 buts en 30 matches entre 2023 et 2025). Appelé en équipe première lors de la préparation estivale du Stade Rennais en 2024, le gaucher de 20 ans n'a jamais été convoqué en Ligue 1. Laisse libre par Rennes cet été, il va donc poursuivre sa carrière outre-rhin, dans un pays qui a souvent fait la part belle aux attaquants venus de France (Modeste, Ekitike, Pléa, Thurem, Diaby, Guirassy).

Notons que Maboulou a participé au tournoi Maurice Revello, début juin, avec l'équipe de la diaspora congolaise. Nommé capitaine, il s'était distingué avec un but contre le Panama.

Camille Delourme



FOOTBALL

Reprise de la saison européenne pour les Congolais de la diaspora

Après deux mois de pause, la saison européenne reprend ce jeudi 10 juillet avec les premiers tours préliminaires des Ligue Europa et Ligue Europa Conférence.



Plusieurs Congolais de la diaspora sont concernés : Archange Bintsouka au Partizani Tirana, Romaric Etou et Déo Gracias Bassinga à Dila Gori, Céli Taty Tchibinda à Daugavpils et Warren Tchimbembé (Vardar Skopje).

Notons que le DAC Dunajska Streda, également qualifié pour ce 1er tour préliminaire, a été évincé par l'Uefa en raison d'un litige de multipropriété. En effet, le club slovaque appartiendrait à l'homme d'affaires Oscar Vilagi, qui est également propriétaire du club hongrois du Gyori ETO. Une éviction contestée devant le TAS par le club de Yhoan Andzouana qui devrait signer, dans les prochaines heures, en faveur de Konyaspor, club de Super Lig turque.

Premier tour des éliminatoires de la Ligue Europa conférence (matches retour le 17 juillet)

Racing Union (Luxembourg)-Dila Gori (Géorgie)

Vllaznia (Albanie)-Daugavpils (Lettonie)

Kalju (Estonie)-Partizani Tirana (Albanie)

Vardar Skopje (Macédoine)-La Fiorita (San Marin)

Camille Delourme

IN MEMORIAM

6 juillet 2020 - 6 juillet 2025



Cela fait exactement 5 ans que disparaissait notre père, oncle, grand-père, Philippe Okombi. En cette date de triste anniversaire nous te témoignons une fois de plus notre amour et continuons à prier pour le salut de ton âme.

Papa! Tu resteras à jamais gravé dans nos coeurs. Que tous ceux qui t'ont connu aient une pensée pieuse pour toi.

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

Le Congo et la Côte d'Ivoire liés par un mémorandum d'entente

En séjour de travail en Côte d'Ivoire du 29 juin au 3 juillet, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a été reçu en audience le 2 juillet par le président Alassane Ouattara, avant de signer un mémorandum d'entente avec son homologue ivoirien, Adama Bictogo.

Porteur d'un message de paix du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Gusso, à son homologue ivoirien, Alassane Ouattara, Isidore Mvouba a été à la tête d'une délégation comprenant, entre autres, le premier secrétaire de l'Assemblée nationale, Fernand Sabaye.

A travers la signature d'un mémorandum d'entente entre les Assemblées nationales du Congo et de la Côte d'Ivoire, les deux pays viennent d'officialiser leurs engagements en jetant les bases d'une collaboration fructueuse. « Nous sommes liés par l'histoire. Le président Denis Sassou N'Gusso aime le dire que, dès qu'il a été porté à la magistrature suprême de notre pays, il est venu chez le doyen Houphouët-Boigny. Et il m'a dit qu'il avait un cahier, un crayon et il écrivait assidument ce que le président Houphouët-Boigny lui disait. C'est ça son vadémécum qui l'a aidé à faire ce qu'il a eu à faire dans notre pays et dans le monde. Et vous savez vous-mêmes que le président Denis

Sassou N'Gusso est le champion de l'écologie en Afrique », a rappelé Isidore Mvouba.

Il a également souligné la vision des deux institutions qui consiste à traverser les chantiers battus de la parole pour aller vers l'action afin que les chambres basses du parlement des deux pays puissent travailler ensemble. Ceci pour l'action, la paix dans le monde et la lutte contre le réchauffement climatique. « Nous sommes venus parce qu'il fallait conclure un accord formel entre l'Assemblée nationale et l'Assemblée de la Côte d'Ivoire, c'est ce que nous avons fait pour que désormais nous travaillons Mano à Mano face aux enjeux du moment et aux défis des temps présents. J'ai dit hier que le président Denis Sassou N'Gusso avait fait du dialogue le rempart contre les divisions et qu'on ne pouvait rien faire sans la paix, parce qu'on ne mange pas la paix, mais on mange mieux quand on est en paix. Et c'est ce que le président Alassane Ouattara fait ici aujourd'hui avec toutes les mesures d'apaise-



Échange de parapheur entre Isidore Mvouba et Adama Bictogo/DR

ment qu'il a eues à prendre, le président Sassou en a fait son cheval de bataille », a poursuivi le président de l'Assemblée nationale du Congo.

Insistant sur la paix, Isidore Mvouba a indiqué que la République du Congo dispose des institutions de dialogue parmi lesquelles un conseil national de dialogue parce qu'il faut nécessairement que les en-

fants d'Afrique sachent qu'ils ne peuvent pas construire le continent dans le désordre et la guerre.

Paraphant le document côté ivoirien, Adama Bictogo est également revenu sur l'excellence des relations entre les deux pays. « Comme vous le disiez ce matin, la paix on ne la mange pas mais on mange en paix. C'est mieux

de manger en paix. Je pense que tout est contenu dans cette phrase », a déclaré en substance le président de l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire.

Notons que cette cérémonie a été marquée par la signature du livre d'or par le président de l'Assemblée nationale du Congo et une conférence de presse.

Parfait Wilfried Douniama

PRÉPARATIFS DU CHAN

Le sélectionneur des Diabes rouges constate une amélioration

Les Diabes rouges locaux qui poursuivent leur préparation pour le Championnat d'Afrique des nations (Chan) ont livré leur deuxième match test le 5 juillet au Centre technique d'Ignié. Il y a un léger mieux puis qu'ils se sont imposés sur un large score de 5-0 devant FC Racing, un club de Ligue 2.

Mis en échec lors du premier match par l'As Vegas (0-0), les joueurs sélectionnés ont pu régler la mire en trouvant le chemin de filet à cinq reprises. Yannick Linouaka, Bridy Diatho, Mignon Koto ont chacun inscrit un but pendant que le doublé de Japhet Mankou donnait plus d'éclat à ce deuxième match test.

« Il y a une légère satisfaction parce qu'on a quand même senti une différence par rapport au premier match notamment dans la projection très rapide vers l'avant après la récupération du ballon(...) C'est une légère une satisfaction non seulement par rapport au score, c'est vrai que nous avons marqué, mais surtout par rapport à la réaction dont les joueurs ont fait montre selon les consignes et selon les séances d'entraînement antérieures », a ex-



Les Diabes rouges locaux à l'entraînement/Adiac

plié Barthélémy Ngatsono, reconnaissant qu'il y a encore du travail à faire pour que son équipe soit plus conquérante.

« Il y a des choses à corriger comme à la perte de balle où nous ne réagissons pas automatiquement. Aussi au

niveau de l'attaque, il n'y a pas encore cette petite liaison entre le milieu du terrain et l'attaque. C'est ce que nous al-

lons atteler à pouvoir corriger. Il y a beaucoup de choses à faire comment les stratégies que nous devons mettre en place pour être prêts », a ajouté le sélectionneur.

Et de poursuivre : « Sur le plan physique, je crois qu'on commence à gagner parce qu'ils ont tenu le rythme pendant 60 minutes. Ce n'est pas mal. Quand vous vous présentez devant les buts et vous marquer cela emmène la confiance. On ne va pas dire que ça suffit parce que ça dépend également des adversaires que nous aurons en face. Il faut mettre beaucoup de pression pour qu'ils soient mis dans les conditions meilleures pour la compétition. »

Selon le programme, les Diabes rouges ont encore quatre matches à jouer dont deux à l'extérieur.

James Golden Eloué